

**Bonnes  
feuilles du  
dernier livre  
d'Arlette  
Laguiller**

p.11

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1671 - 21 juillet 2000 - prix : 9F

# **La colère des travailleurs**

## **de Givet**

**Les patrons  
récoltent  
ce qu'ils  
ont semé**

M 6189 - 1671 - 9,00 F



(p.3)



## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Précarité dans la Fonction publique
- 5 - Loi Veil: réforme en passe d'avorter?
- 6 - Anniversaire de la rafle du «Vel d'Hiv»  
- Quand l'antisémitisme était une politique d'État
- 7 - Juillet 1940: de la III<sup>e</sup> République à Pétain  
- USA: violence policière et raciste
- 9 - Baisse des impôts pour les plus riches  
- Quand Renault entend dicter sa loi au gouvernement britannique  
- «Nouvelles technologies» et vieilles méthodes

### Tribune

- 4 - Le gouvernement de gauche allemand soigne sa bourgeoisie

### Dans le monde

- 8 - L'Espagne après les attentats de l'ETA  
- USA: amende et bénéfiques records pour les géants du tabac

### Dans les entreprises

- 10 - Echos et correspondance

### Lire

- 11 - Bonnes feuilles: «Paroles de prolétaires» d'Arlette Laguiller
- 12 - Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances

# Le 14 juillet de Chirac

**Le 14 juillet, non seulement la fanfare marche au pas, mais le président de la République y va de son « traditionnel entretien ». A deux ans de l'échéance présidentielle, Chirac a déjà un pied sur la ligne de départ.**

Il a ressorti du magasin des accessoires le thème de la fracture sociale de 1995. Échéances électorales obligent, la « cohabitation constructive », louée dans des entretiens antérieurs, n'est plus de mise. Chirac aimerait se démarquer un tant soit peu de son rival à gauche, Jospin. Mais, évidemment, quand gauche et droite se relaient pour mener une politique assez voisine, ce n'est pas facile. En effet quinquennat ou Union européenne ne sont plus des sujets qui divisent.

Prenant à contre-pied les chantages de « l'embellie économique », Chirac a donc déclaré qu'il ne voyait pas la fracture sociale se réduire. Au contraire, il a constaté que le nombre des allocataires du RMI n'a fait que se développer depuis cinq ans, tandis qu'à l'autre bout, la richesse augmente et sa répartition est contestée. Une répartition inégalitaire qui pourrait même s'aggraver.

Et pendant que Chirac en était à prendre Jospin sur sa gauche, ce qui il est vrai n'est pas difficile, il a dénoncé le faible niveau... des salaires,

mettant en cause ce qu'il appelle une « situation curieuse »: « Nous sommes dans une période de croissance et le pouvoir d'achat n'augmente pas ». Le monde à l'envers... si même Chirac le dit!

N'en demandez tout de même pas trop à Chirac, ce prétendu pourfendeur des inégalités sociales - le 14 juillet et en période électorale - s'est évidemment abstenu de s'en prendre au premier responsable de la dégradation des salaires et de l'augmentation des bénéficiaires du RMI: le patronat, auquel il n'a cessé de distribuer des bons points. Pour lui, le Plan de retour à l'emploi (PARE) « va dans le bon sens ». Il a félicité les signataires de cet accord (MEDEF, CFDT et CFTC) qui va aggraver la situation des chômeurs. Chirac a choisi de saluer le pseudo « dialogue social » à la sauce cuisinée par le baron Seillière, chef du MEDEF. Et, en dénonçant la trop grande réglementation qui gênerait l'activité des entreprises, Chirac a purement et simplement repris à son compte un des

# LA VOIX DE SON MAÎTRE... LE MEDEF

dogmes du grand patronat.

Pour le reste, le président a lancé quelques banalités sur la modernisation de la démocratie, dont le quinquennat serait devenu l'illustration... alors qu'il disait le contraire, il y a un an, jour pour jour. Chirac a été prudent sur la Corse ou les municipales à Paris. Pour la capitale, il souhaite « que les querelles s'apaisent »: il préfère, bien sûr, qu'on ne remue pas trop le malodorant « système de la mairie de Paris », qui a bénéficié au maire actuel,

mais d'abord et surtout à son prédécesseur... Chirac. Pour ce qui est des « faux électeurs », il dégage d'avance sa responsabilité des fautes commises par des élus parisiens. Ni responsable, ni coupable, bien sûr.

Voilà donc comment le Chirac « social » ressort de sa boîte, tel qu'en lui-même. Mais après tout, pourquoi se gênerait-il, face à un Jospin et à un Parti Socialiste qui lui ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Jacques FONTENOY

## Au sommaire de Lutte de Classe n°52 (été 2000)

- **France**  
1997-2000 : le désastreux bilan pour les travailleurs de trois ans de gouvernement de gauche plurielle
- **Italie**  
La déconfiture du centre-gauche
- **Haïti**  
Elections fabriquées et encadrement des quartiers pauvres
- **Loi d'orientation pour les départements d'outre-mer**  
Un emballage sur le changement de statut pour faire passer des mesures favorables au patronat
- **Etats-Unis**  
L'argent public transformé en profit privé
- **Municipales 2001**  
Discussions LO-LCR
- **Tribune de la minorité**  
Des coups de hache de Saint-Bernard à l'expulsion de la Bourse du Travail de Lille, comment la gauche a floué les sans-papiers

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceraient elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET** Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais :  
<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmoreo, Isaac Szmalowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Plaine-Monod - 01 48 142 165. Commission paritaire des publications n° 04 896.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : \_\_\_\_\_  
 PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL et VILLE : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : \_\_\_\_\_  
 Règlement :  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**Éditorial**

# Givet **LES PATRONS RÉCOLTENT CE QU'ILS ONT SEMÉ**

■ Il aura fallu que les 150 travailleurs de Cellatex, à Givet dans les Ardennes, menacent de faire sauter l'usine en provoquant une catastrophe écologique pour que le mur du silence qui entourait leur lutte soit quelque peu rompu. La presse est allée voir sur place, tandis que le préfet organisait des réunions avec les responsables syndicaux, pour ne rien promettre d'ailleurs.

L'acide sulfurique que les travailleurs de Cellatex ont commencé à déverser près de l'usine est un pavé dans la mare du tranquille ronron gouvernemental. Depuis des mois, le gouvernement Jospin nous assure que la situation économique s'améliore, que la loi Aubry dite des trente-cinq heures a des effets positifs et que le chômage est en recul. Jospin et Chirac tentent d'amuser le public avec le référendum sur le quinquennat et se préoccupent de leurs petites compétitions électorales. Surtout, ils tentent de faire oublier que, pour la plus grande partie de la population, la situation sociale continue en fait de s'aggraver.

Car la croissance économique dont se vante Jospin profite surtout aux grosses fortunes, aux couches les plus riches et au commerce de luxe. Pour les travailleurs ayant un emploi, la loi Aubry s'est traduite surtout par la flexibilité et l'aggravation des conditions de travail. Beaucoup n'ont un travail qu'au prix de la précarité, par le biais d'emplois à durée déterminée ou de contrats intérimaires. Et puis surtout, beaucoup restent au chômage, car la petite baisse des statistiques à laquelle on assiste résulte en partie d'une manipulation et pas seulement d'une dimi-

nution réelle du nombre des chômeurs.

Le grand patronat, lui, continue à profiter de la situation et à se croire tout permis. Il pose ses conditions au gouvernement et aux syndicats en proposant un prétendu « plan de retour à l'emploi » visant surtout à diminuer l'indemnisation des chômeurs et les frais qu'elle entraîne, et à baisser les salaires en obligeant les chômeurs à accepter les conditions des patrons. Pendant ce temps les plans dits « sociaux » continuent de jeter sur le pavé des ouvriers par centaines ou par milliers.

Car ce qui se passe aujourd'hui à Givet est bien plus représentatif de la réalité sociale que tous les discours gouvernementaux sur la reprise économique. Cette usine, qui a appartenu au trust Rhône-Poulenc, est passée par différents repreneurs avant d'aller vers la liquidation définitive. Les capitalistes auxquels elle a appartenu ont retiré leurs capitaux pour aller faire des affaires ailleurs, sans avoir à rendre de comptes. Mais les ouvriers de l'entreprise, eux, qui y travaillent parfois depuis vingt ou trente ans, sont jetés proprement sur le pavé avec pour seule perspective l'ANPE ou le RMI dans une région où le nombre officiel des chômeurs est de plus de 20 %.

Alors on comprend la rage des travailleurs de Cellatex qui, avec l'énergie du désespoir, tentent de se servir de toutes les armes à leur disposition pour défendre leur gagne-pain et finalement leur vie. Déjà certains les critiquent pour ne pas respecter... l'écologie ! Mais est-ce que l'écologie cela consiste à respecter les arbres et les rivières, mais à per-

mettre qu'on renvoie des êtres humains pour les laisser crever à petit feu ?

Oui, face à ce gouvernement, face à ce patronat qui ne connaît que les rapports de forces, les travailleurs n'ont d'autre choix que de se battre. Ce sont eux qui sont la majorité, ce sont eux qui produisent toutes les richesses qu'une minorité insolente engloutit dans le luxe et la spéculation ; alors ils ont le droit, cent et mille fois, de se servir de leur position dans la production pour tenter d'imposer ce qui n'est rien d'autre que leur droit à la vie.

Oui, il faut prendre sur les profits patronaux pour que les travailleurs puissent continuer à vivre et à toucher un salaire. Oui, il faut imposer l'arrêt immédiat des « plans sociaux » et des licenciements qui vont avec. Oui, il faut imposer une autre politique que cette complaisance du gouvernement dit de gauche envers les patrons, auxquels il verse des subventions à fonds perdus sur le budget de l'Etat au prix de la dégradation des services et de l'emploi publics.

Bien sûr, il faut pour cela changer durablement le rapport de forces entre les travailleurs et le patronat. Et ce qu'il faut souhaiter, le plus vite possible, pour les travailleurs de Givet et pour tous les autres, c'est une lutte générale, une lutte de l'ensemble de la classe ouvrière pour mettre un coup d'arrêt à l'arrogance du grand patronat. Car c'est lui qui par sa politique allume la mèche, non seulement des explosions qui pourraient avoir lieu à l'usine de Givet, mais d'une explosion sociale en mesure de mettre en pièces la toute-puissance patronale.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# LE GOUVERNEMENT DE GAUCHE ALLEMAND SOIGNE SA BOURGEOISIE

Le 14 juillet dernier était un vrai jour de fête nationale pour la bourgeoisie... allemande. Le gouvernement de coalition Social-démocrate-Vert de Schröder a en effet fait voter au Parlement allemand une baisse « historique » des impôts de 291 milliards de francs, pour la période 1998-2005.

### Une cuillerée pour les petits salaires, une louche pour les petits patrons, et la marmite pour le gros capital

Le taux d'imposition sur les revenus les plus faibles passera de 22,9 % à 15 % ; la baisse est nettement plus intéressante encore pour les gros revenus : les taux supérieurs tomberont de 51 % à 42 %. Mais le plat de résistance de cette réforme est servi aux patrons : l'impôt sur les bénéfices de toutes les entreprises, aujourd'hui compris entre 30 % et 40 %, sera ramené à 25 %. Les impôts locaux vont être largement réduits pour 80 % des sociétés. Les gains tirés de la vente de petites sociétés seront exonérés. Enfin, et cette mesure risque d'être la plus lourde de conséquences économiques et sociales, l'impôt sur les plus-values réalisées lors de la vente de participations industrielles allemandes sera supprimé.

### Une réunification juteuse pour le patronat allemand, payée par les classes populaires

La pression fiscale en Allemagne s'était accrue de façon importante au début des années 90 du fait de la « réunification » : l'absorption de l'Allemagne de l'Est par le capitalisme de l'Ouest a été orchestrée, mais aussi largement financée, par l'Etat de l'ex-RFA. La *Treuhandanstalt*, agence publique de privatisation, a fourni des subventions colossales aux grosses firmes ouest-allemandes, comme Siemens, Daimler-Benz ou BMW, pour qu'elles prennent le contrôle des entreprises les plus intéressantes à l'Est. L'Etat allemand offrit par ailleurs toutes sortes de réductions d'impôts ou de prêts bonifiés aux entreprises volontaires pour une œuvre de « réunification » très juteuse pour elles en général : les profits des entreprises ont doublé globalement entre 89 et 97. Ces prises de contrôle se firent au prix d'une augmentation dramatique du chômage et de la précarité du fait des licenciements à l'Est, mais non sans répercussions à l'Ouest, et d'une dégradation importante du niveau des salaires (8,3 % de pertes pour les salaires réels entre 93 et 98).

Les subventions massives au patronat comme l'explosion du chômage entraînent une brutale augmentation des dépenses de l'Etat. La facture en fut présentée aux travailleurs et aux classes populaires. Une partie

des subventions fournies sous diverses formes aux patrons fut récupérée grâce à une politique d'austérité draconienne, avec blocage des salaires, diminution importante des prestations de la sécurité sociale et du montant des retraites, réduction du nombre de fonctionnaires... Par ailleurs le poids des impôts fut largement accru, et encore répercuté de façon beaucoup plus lourde sur les classes populaires que sur les entreprises. Les impôts indirects – les plus injustes puisque tout le monde les paie aux mêmes taux – furent augmentés : en 92, les taxes sur les assurances ou le carburant, par exemple, étaient relevées de 20 %. Les impôts directs étaient aussi alourdis – en plus d'un impôt « de solidarité » avec l'ex-RDA, ajouté entre 89 et 92 – toujours de façon sélective. De sorte qu'en 92, les recettes fiscales reposaient pour 40 % sur les impôts directs sur les revenus de personnes physiques, pour 25 % sur la TVA, et pour 7 % seulement sur les sociétés !

### Vers une « restructuration » du capitalisme allemand ?

Dix ans après, les problèmes de la réunification sont sans doute, du point de vue patronal, en passe d'être résolus, même si – mais de cela les patrons s'en moquent – les inégalités sociales restent très fortes entre les deux parties du pays. Par ailleurs, le contexte international de reprise économique et la relative baisse du chômage – même si elle se traduit, en Allemagne comme en France, par une augmentation proportionnelle de la précarité – allègent aussi les dépenses de l'Etat. Ces deux facteurs expliquent sans doute que le gouvernement « de gauche » de Schröder ait osé cette réforme fiscale réclamée depuis longtemps par le patronat et que son prédécesseur Kohl avait plusieurs fois échoué à mettre en œuvre.

Une réforme saluée le jour même par une augmentation de 1,7 % de la bourse de Francfort, comme par les déclarations satisfaites du représentant des patrons allemands... et du chef du syndicat IG Metall qui dit espérer « que la réforme créera des emplois ».

Le dispositif mis en place par Schröder vise à favoriser une réorganisation du capitalisme allemand. Celui-ci se caractérise en effet par une très forte interpénétration des capitaux des gros groupes industriels et financiers. L'exonération des plus-values réalisées sur la vente de participations au capital des entreprises vise à permettre un processus de fusions et d'acquisitions à des conditions juteuses. Les grands groupes bancaires ou de l'assurance notamment peuvent se frotter les mains. Pour les travailleurs allemands, le résultat de ces restructurations pourrait en revanche se traduire par de nouvelles attaques, en particulier contre l'emploi.

Schröder aura ainsi bien mérité le sobriquet de « camarade des patrons » que lui avaient collé des opposants syndicalistes de gauche, avant même son accès au pouvoir.

Benoît MARCHAND

Au sommaire du numéro 10 (juillet-août 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction *L'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* ! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur l'immigration, des articles sur les relations LO/LCR, l'offensive antiouvrière du Medef...

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction *L'Étincelle*.

## Leur société

Un grand nombre d'agents des services publics sont des précaires.



# L'accord sur la précarité dans la Fonction publique DU VENT DANS LES BRANCHES DE SAPIN

Le gouvernement vient de signer, avec la quasi-totalité des syndicats de fonctionnaires, à l'exception de la CGT, un accord qui prétend résorber la précarité dans la Fonction publique, et le service public.

En fait, cet accord ne changera rien d'essentiel.

D'ailleurs dans le passé, l'Etat a été un exemple d'employeur usant et abusant de salariés sous statut... précaire. La récente mobilisation des salariés précaires des universités de Nancy-Metz pour le maintien de leur emploi vient de le rappeler.

Dans l'Education nationale, dans bon nombre d'établissements, 40 à 50 % du personnel enseignant et non-enseignant sont des salariés précaires. Il y a 20 ans, le premier gouvernement de gauche, sous la présidence de Mitterrand, avait titularisé nombre d'auxiliaires. Mais cela n'a pas empêché par la suite les gouvernements successifs de continuer à recourir tant et plus à une main-d'œuvre précaire, multipliant même les variantes de contrats : contractuels, CES, vacataires, emplois-jeunes, auxiliaires. A tel point qu'aux dires mêmes du ministre de la Fonction publique, Michel Sapin, le gouvernement est incapable de dénombrer actuellement les emplois précaires dans toute la Fonction publique. Il serait question de faire l'état des lieux de cette précarité dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière. Mais pour cette dernière, l'enquête est prévue pour le premier trimestre de l'an 2001. Autant dire que le recensement n'est pas pour demain. Et il ne s'agit que du recensement... !

Alors qu'attendre de ce énième plan de résorption de la précarité ? Il prévoit que les personnels devront remplir des conditions correspondant à des emplois normalement occupés par des titulaires. Ce qui signifie que les prétendants à la titularisation devront avoir été en fonction au moins deux mois entre le 10 juillet 1999 et le 10 juillet 2000 et pendant au moins trois ans d'équivalent temps plein au cours des huit dernières années. Ces conditions de titularisation cachent mal le désir du gouvernement de maintenir une certaine dose de précarité dont il tire avantage. Avant même que l'on passe à la mise en pratique de cet accord, en sont exclus les précaires n'ayant pas la nationalité française, et ils sont nombreux. Ne sont pas non plus concernés les CES, les emplois-

jeunes, tout le secteur de La Poste, une cinquantaine d'établissements publics tel l'INSEE où travaillent nombre de précaires, ainsi que tous ceux qui ne remplissent pas les conditions exigées pour la titularisation. L'autre aspect, à la fois choquant, mais surtout révélateur, de ce prétendu plan, c'est que rien n'est prévu pour financer les mesures qu'il impliquerait. Il y a donc gros à parier que les employés précaires titularisés permettront aux autorités de limiter le recrutement de nouveaux fonctionnaires. Car il ne s'agira pas, en fait, de créations de postes.

Pourtant les conflits récents, tant à La Poste que dans les hôpitaux, dans l'enseignement, ont tous porté sur l'insuffisance dramatique des effectifs, une insuffisance qui ne peut que s'aggraver. Car d'ici une dizaine d'années, la moitié des fonctionnaires partira à la retraite. 40 % du personnel enseignant, pour les mêmes raisons, devront être renouvelés dans les neuf prochaines années. Autre exemple, dans la Santé cette fois, dans un des plus grands hôpitaux d'Europe, la Salpêtrière à Paris, la moitié de l'effectif sera à la retraite d'ici 4 ou 5 ans.

Les déclarations d'intention du ministre risquent donc de se limiter à un effet d'annonce. L'Etat, comme n'importe quel autre patron, veut disposer de personnel flexible, flexible dans son utilisation, variable dans ses effectifs. Cette main-d'œuvre lui permet de faire des économies, Michel Sapin l'a admis en déclarant que « les CES ne coûtent pas cher à l'Etat car on crée des emplois sans créer des fonctionnaires ». Ce sont là des propos qui ont le mérite d'être clairs et qui reflètent le peu d'empressement dont fait preuve le gouvernement pour répondre aux besoins de l'emploi, mais aussi, et les deux choses sont liées, aux nécessités du service public, considérés non plus d'un point de vue comptable, mais du point de vue – le seul qui devrait compter – des besoins de la population.

En fin de compte cet accord risque de n'être qu'un rideau de fumée, un hochet pour les syndicats signataires. Mais il ne mettra pas fin à la précarité dans la Fonction et les services publics. En réduira-t-il l'importance ? On peut en douter, si l'on se fie au passé, et aux engagements – il vaudrait mieux dire aux non-engagements – de Sapin.

Anne PITAC



Loi Veil

# UNE RÉFORME EN PASSE D'AVORTER?



Manifestation en 1973. Une revendication toujours d'actualité

Avec le refus du Conseil d'Etat d'autoriser la délivrance de la pilule du lendemain dans les établissements scolaires; avec l'ajournement du projet de réforme de la loi Veil concernant l'IVG, pourtant promise il y a déjà un an par Martine Aubry et qui prévoyait l'allongement de dix à douze semaines des délais légaux durant lesquels l'IVG est autorisée, ainsi que la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures désirant avorter, les adversaires des droits des femmes, parmi lesquels il n'y a pas que des grenouilles de bénitiers, ont quelques raisons de se féliciter.

Du coup, et c'est heureux, des voix se sont fait entendre, jusque dans les rangs du PS et de la « gauche plurielle », pour s'inquiéter du peu d'empressement (et c'est peu dire) du gouvernement à réformer la loi.

Il faut dire qu'il y a de quoi! Jospin, n'a rien trouvé de mieux, face au lobby réactionnaire et face à l'association catholique intégriste qui avait saisi le Conseil d'Etat, que de faire le gros dos en exprimant le souhait que les deux dossiers

soient traités séparément. C'est une façon très jospinienne de botter en touche, et de remettre cette affaire aux calendes grecques!

Quant à Martine Aubry, elle se montre plus préoccupée de son départ prochain pour Lille afin d'y préparer les élections municipales que de montrer sa solidarité avec les légitimes préoccupations des femmes. Courageuse, mais pas téméraire, celle qui se voit siéger à la tête de la mairie de Lille!

Alors que 5 000 femmes sont contraintes d'avorter chaque année à l'étranger, faute d'une législation plus souple, Martine Aubry a choisi de faire écho aux propos pour le moins méprisants du gynécologue Israël Nisand, à qui elle avait commandé un rapport, et qui, dans celui-ci, exprimait sa crainte que l'allongement des délais ne donne lieu à des « avortements de confort ».

Face à de tels propos, le personnel d'une dizaine de centres IVG s'est mobilisé et a signé un manifeste dans lequel il répond fort pertinemment que « c'est à la femme seule, quel que soit le terme de sa grossesse, de

connaître en son âme et conscience ce qui l'autorise à poursuivre ou non sa grossesse ».

Ce manifeste réclame en outre l'application de la réforme promise et, loin de s'en tenir aux déclarations d'intention d'une ministre si peu solidaire, les signataires affirment qu'ils sont « prêts à assumer la pratique de l'IVG au-delà du délai légal et qu'ils en possèdent la technique ». Ils se déclarent « déterminés à prendre en charge les jeunes femmes mineures sans autorisation parentale et les femmes étrangères sans titre de résidence » et veulent « soutenir celles et ceux qui se mettent d'ores et déjà dans l'illégalité ».

Face aux pleutrerries des Jospin et autre Aubry, voilà une prise de position claire, humaine et courageuse. Le Premier ministre et Martine Aubry feraient bien de s'en inspirer. Mais ce serait supposer qu'ils sont attachés aux idées que parfois ils développent dans leurs discours. Si c'était le cas, cela se serait vu!

Louise MATISSE

## Pour les patrons

### LA HAUSSE... DES BAISSSES DE CHARGES

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité de Martine Aubry vient de voir son budget, 121,8 milliards de francs, confirmé pour l'an prochain. Ce budget dont la part essentielle, dernière la dénomination trompeuse de « politique de l'emploi », sert de caisse pour aider les entreprises de façon directe et indirecte, est reconduit à l'identique par rapport à cette année.

Ceux qui en concluraient que les aides aux patrons relevant du seul ministère de l'Emploi et de la Solidarité pourraient stagner en 2001, se tromperaient lourdement. Car la part des allègements de charges sociales est devenue tellement importante que depuis Juppé il a été décidé de créer un fonds spécifique, le FOREC, chargé d'en centraliser au moins une partie: les ristournes sur les salaires inférieurs à 1,3 fois le SMIC, les 35 heures... Or on note une augmentation rapide

des dépenses passant par ce fonds. 40 milliards en 1999, 63,9 milliards prévus cette année et sans doute plus de 80 milliards l'année prochaine. A terme, la facture devrait dépasser les 105 milliards de francs.

Et c'est ce gouvernement qui va oser nous parler ensuite du « trou » de la Sécurité sociale, et de mesures dramatiques d'économie qu'il aura le culot de présenter comme indispensables: baisse des remboursements, fermetures de services hospitaliers quand ce n'est pas d'hôpitaux... Mais le « trou », c'est bien le gouvernement qui le creuse à la pelle mécanique en distribuant généreusement et sans compter des allègements de charges, qu'il institutionnalise pour l'avenir au profit des entreprises qui n'ont même pas besoin de cela pour annoncer des bénéfices indécents.

P.S.

## Affaire Tiberi

### TRICHEURS ET ESCROCS

**La découverte de nouveaux faux électeurs de la mairie de Paris a provoqué un nouveau rebondissement dans une affaire qui en a déjà connu un certain nombre. Et ce n'est certainement pas le dernier.**

Dans cette tibériade à épisodes, le Conseil constitutionnel avait jusqu'à présent rejeté la requête d'invalidation de l'élection législative de 1997, concernant le seul Vème arrondissement de Paris, estimant que la fraude constatée n'avait pu inverser le résultat du scrutin. C'est admettre qu'il y a des fraudes vénielles, avec lesquelles la loi peut constitutionnellement s'accommoder. Or, il s'avère que l'ampleur de la fraude aurait été au minimum de 3315 voix pour un écart de voix entre Tiberi et Lyne Cohen-Solal, candidate du PS, de 2275 voix. C'est dire que la candidate socialiste aurait dû être élue en lieu et place de Tiberi. Celle-ci a donc

saisi, une nouvelle fois, le Conseil constitutionnel pour faire invalider l'élection.

A droite, Séguin, qui est RPR comme Tiberi et... Chirac, a dénoncé, sans complexe, le « système parisien » et a suggéré à son compagnon de parti Tiberi d'abandonner l'ambition de se porter candidat. A quoi Tiberi a répondu, non sans perfidie, que Séguin voudrait mettre en cause l'administration de son prédécesseur - Chirac - qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Le PS et la gauche dite plurielle font des gorges chaudes devant ces entorses à la légalité et à la démocratie.

Certes elles sont incontestables. Sauf que de tels scandales, il y en a certainement d'autres, et pas seulement à droite, que ce petit monde politique ne peut ignorer. Car dans ce milieu, chacun a son lot de cadavres, qu'il conserve dans les placards, quitte à les sortir au moment opportun, c'est-à-dire en période de campagne électorale.

Mais, scandale pour scandale, n'est-il pas plus scandaleux encore de promettre une chose à ceux dont on sollicite les suffrages pour faire l'inverse une fois élu? Pourtant cela se fait habituellement, sans qu'il y ait besoin de recourir au moindre trucage, dans l'entier respect de la loi. Cette escroquerie-là - car c'en est une - est pratiquée à droite sans doute, mais au moins autant par la gauche politicienne. Car la droite, elle, n'a en fait guère besoin de tromper ses électeurs. Elle leur dit qu'elle va faire une politique de droite, et tient ses promesses. A la différence de la gauche qui promet une politique de gauche pour faire la politique de la droite.

On oublie de dénoncer cette supercherie-là, parce qu'elle fait partie des règles du jeu.

Et pourtant, elle est aussi lourde de conséquences pour les électeurs que les pratiques douteuses d'un Tiberi ou d'un Chirac.

L.M.



## L'anniversaire de la rafle du « Vel d'Hiv »

(Éditorial des bulletins d'entreprise du 17 juillet 2000)

Une loi votée le 10 juillet dernier a instauré une Journée nationale des victimes des crimes racistes et antisémites commis par l'Etat français, dont la commémoration a eu lieu, pour la première fois, le dimanche 16 juillet, anniversaire de la rafle des 16 et 17 juillet 1942, où 13 000 Juifs avaient été arrêtés chez eux au petit matin par 4 000 policiers français, pour être conduits au Vélodrome d'Hiver, leur dernière halte avant les camps d'extermination.

La vraie question, c'est pourquoi, depuis la fin de la guerre, n'a-t-on officiellement rien dit sur cette responsabilité de l'appareil d'Etat ?

On exaltait la Résistance mais on cachait ce rôle de l'appareil d'Etat français, constitué des mêmes hommes qu'avant-

guerre, des mêmes que sous Pétain et surtout des mêmes qu'après la guerre sous de Gaulle et le gouvernement socialiste, communiste et de droite de l'époque.

Ce n'est qu'un demi-siècle après que Chirac a reconnu la responsabilité de l'Etat français. Avant, Mitterrand avait déclaré que la République n'avait rien à voir là-dedans, et les autres présidents s'étaient simplement tus.

Les policiers français n'ont pas fait, pendant quatre ans, qu'organiser la rafle du « Vel d'Hiv ». Ils ont fait d'autres rafles, bien plus fréquentes, dans les couloirs du métro, à la sortie des gares, et ont arrêté pêle-mêle des Juifs, des résistants, des insoumis du Service du Travail Obligatoire, des communistes ou tout simplement

des malheureux qui avaient profité d'un jour de congé pour essayer de se procurer, dans les campagnes proches, un peu de beurre ou de viande.

Il y avait aussi tout le reste de l'appareil d'Etat, le même de la III<sup>e</sup> à la IV<sup>e</sup> République en passant par l'Etat de Pétain. Des juges, qui étaient là bien avant-guerre, qui sont restés sous Pétain et qui sont encore restés après la Libération. Des juges qui ont condamné des malheureux durant l'Occupation, qui ont livré des résistants et des communistes aux Allemands ou tout simplement les ont condamnés à la prison lorsque les Allemands n'en voulaient pas. Sans compter toute une hiérarchie juridique, policière, administrative, qui a couvert tout cela et dont la plupart ont gardé leur poste ou ont

eu de l'avancement.

La raison du silence, c'est qu'avant la fin de la guerre, la bourgeoisie, les hommes politiques participant à l'exercice du pouvoir, de Gaulle depuis Londres ou Alger, craignaient que lors de la débâcle de l'armée allemande il y ait un vide étatique. Ils craignaient que ceux qui avaient participé au pouvoir de Pétain se foudroyent dans la nature et laissent la population régler elle-même ses problèmes, c'est-à-dire qu'elle se saisisse des biens de tous ceux qui avaient profité de la guerre.

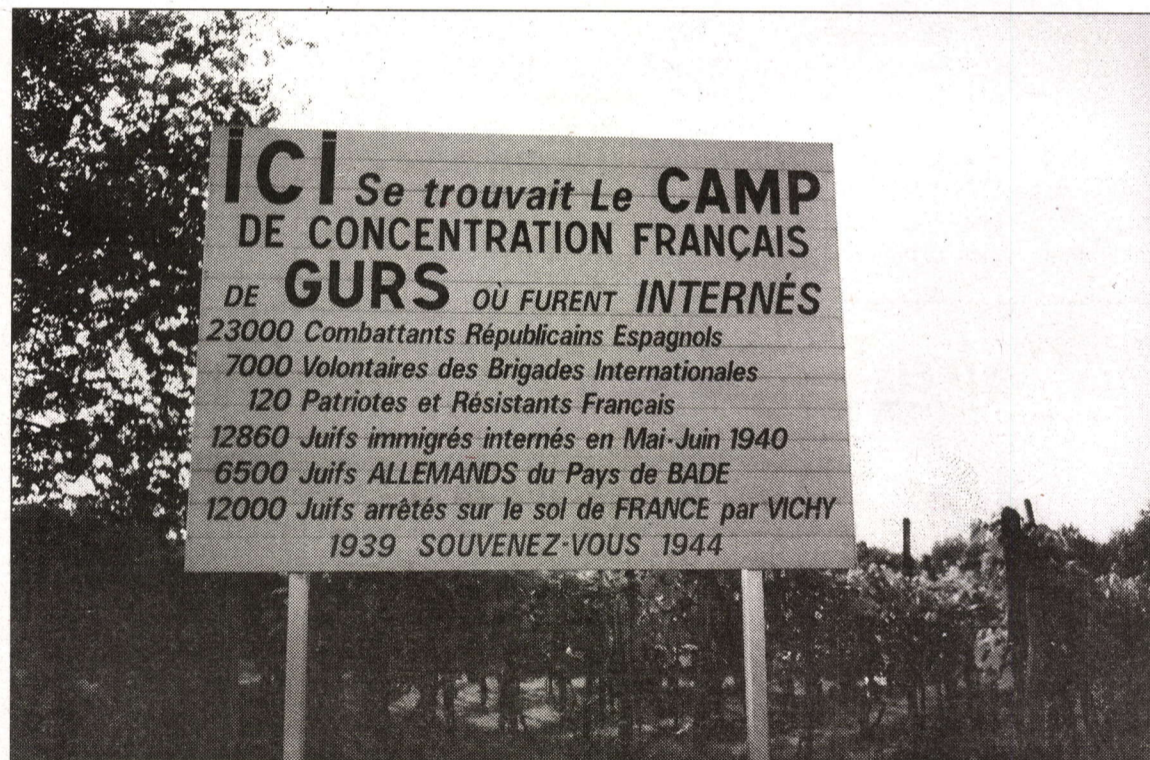
De Gaulle, le Parti Communiste, le Parti Socialiste et le parti de droite de l'époque avaient besoin que cet appareil d'Etat reste en place pour maintenir l'ordre de la bourgeoisie. Ils lui demandaient seulement

d'être aussi bon serviteur de la IV<sup>e</sup> République qu'il l'avait été de l'Etat français. Et la « Résistance » a servi à cautionner cela.

C'est pourquoi ni de Gaulle ni les présidents successifs n'ont rien dénoncé ; les communistes et les socialistes au pouvoir à la « Libération », et tous les autres, n'ont rien dénoncé non plus, car il fallait maintenir l'Etat.

Aujourd'hui on rompt un peu le silence, mais personne ne parle des responsabilités des hommes politiques de l'époque et de ceux qui ont suivi.

Il ne faut donc rien oublier. Y compris que ceux qui ont voté à l'unanimité pour cette « journée du souvenir », feraient eux aussi passer la raison d'Etat avant la vérité et avant les intérêts de la population.



Deux camps de concentration : Gurs en haut, Les Milles près de Marseille, en bas. Tous les deux mis en place... avant même le régime de Vichy, par la III<sup>e</sup> République elle-même.



## QUAND L'ANTISÉMITISME ÉTAIT UNE POLITIQUE D'ÉTAT

L'Etat français dirigé par Pétain collabora complètement et dans bien des domaines, notamment celui de la répression, allant au devant des demandes des forces allemandes.

Pour ce faire, les effectifs de la police montèrent à 120 000 hommes. Elle fut réorganisée et en mars 1942 une direction des étrangers et des affaires juives était créée. Mais en fait la politique d'internement ne datait pas du nouveau régime instauré par Pétain. La répression contre les antifascistes allemands avait commencé avant le début de la guerre. La III<sup>e</sup> République avait déjà fait placer dans des camps de concentration les ressortissants allemands, Juifs ou réfugiés politiques fuyant le régime d'Hitler. Pétain les livra en 1940 aux autorités allemandes.

La police française organisa le recensement, l'établissement d'un fichier de la population juive, dans la zone libre comme occupée. Elle fit respecter les multiples règles instaurées au fur et à mesure et destinées à maintenir la ter-

reur, frappées de l'antisémitisme le plus vulgaire, telle l'obligation pour les Juifs de monter dans le wagon de queue du métro à Paris.

Dès la fin de l'année 1940, des camps d'internement existaient en zone libre pour les Juifs étrangers. En mai 1941, 5 000 Juifs étaient convoqués dans les commissariats pour être déportés. En août 1941, la première rafle avait lieu dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, préparant des rafles de plus grande envergure comme celle du « Vel d'hiv » organisée par Bousquet, alors secrétaire général de la police. Cette fois-là, femmes et enfants devaient suivre. Un accord scellait la participation de la police et de l'administration française dans la politique de déportation des Juifs depuis le début juillet 1942. Bien sûr au cours de ces événements, des individus et y compris parfois des policiers, sauvèrent la vie à des Juifs, ce que soulignent les officiels aujourd'hui ; mais les donneurs d'ordre menèrent jusqu'au bout cette politique.

J. S.



**Il y a 60 ans**

# Juillet 1940 LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE CÉDAIT VOLONTAIREMENT LA PLACE À PÉTAIN

**Le 10 juillet 1940, les députés et les sénateurs rassemblés à Vichy votaient les pleins pouvoirs à Pétain. Nombre de parlementaires socialistes et radicaux, élus quatre ans plus tôt sur le programme du « Front populaire » donnèrent, comme les autres, leur caution à ce régime réactionnaire : 84 députés socialistes sur 156 et 63 radicaux sur 113. Les députés communistes n'étaient pas présents puisque leur parti avait été mis hors la loi quelques mois plus tôt. Tel était l'aboutissement, sans gloire, mais logique d'une évolution qui avait débuté en 1936 par l'élection d'une assemblée où les députés des partis communiste, socialiste et radical, coalisés dans le Front populaire, constituaient la majorité. C'est cette même assemblée qui intronisait le maréchal Pétain.**

## Du Front populaire à la déclaration de guerre

Dès le départ, à peine élus, les dirigeants communistes et socialistes rendaient un fier service à la bourgeoisie en contenant, puis en arrêtant, la vague de grèves de juin 36. Mais sitôt revenus de leur frayeur, la bourgeoisie et son appareil d'Etat ne tardèrent pas à reprendre l'initiative et à engager la contre-offensive. Et année après année, nombres d'élus du Front populaire s'alignèrent ouvertement sur une politique toujours plus à droite.

Dès 1937 Léon Blum, encore chef du gouvernement, laissa sa police massacrer impunément des manifestants ouvriers à Clichy. Il s'agissait pourtant d'une protestation appelée par les partis de gauche contre un meeting d'extrême droite. Il y eut cinq morts et 200 blessés. L'année suivante, Léon Blum passa la main à des gouvernements dirigés par des membres du Parti Radical, Chautemps d'abord puis Daladier. Ce dernier, le 13 novembre 1938, fit adopter une série de décrets mettant en pièce, au nom de la « défense nationale », tout ce qui pouvait rester des conquêtes de Juin 36. Les heures supplémentaires, non majorées, devinrent obligatoires. Le travail aux pièces fut rétabli, ainsi que la semaine de travail de six jours. La classe ouvrière réagit par la grève mais elle fut vaincue. Plus de 800 000 salariés furent alors mis à pied dans le secteur privé et 10 000 furent licenciés, et figuraient sur la liste rouge, connue de l'ensemble des patrons, ce qui leur interdit, durant les années qui suivirent, de retrouver de l'embauche.

La signature du pacte germano-soviétique le 23 août 1939 et l'entrée en guerre contre l'Allemagne quelques jours plus tard furent l'occasion d'un nouveau tour de vis à droite. Dans le courant du mois de septembre 1939, le Parti Communiste était interdit et des milliers de ses militants arrêtés ou assignés à résidence, les fonctionnaires communistes radiés et les syndicats qu'ils influençaient dissous. Les parlementaires du PC avaient pourtant voté, avec leurs collègues, les crédits de guerre. En fait, en agissant de la sorte, c'était la fraction la plus combative de la classe ouvrière qui était visée. Le radical Daladier était toujours président du Conseil, mais les socialistes prirent ouvertement leur part à cette répression anticommuniste. Léon Blum déclarait à la Chambre : « Si les communistes sont personnellement convaincus de trahison, qu'on les fusille et qu'on les poursuive comme des traîtres ».

Tout cela fut mis en œuvre en trois ans par les gouvernements issus du « Front populaire » ! S'aplatissant à chaque étape un peu plus devant les volontés de la bourgeoisie, c'est eux qui, bien avant Pétain, brisèrent la résistance de la classe ouvrière, favorisant par la

même occasion le renforcement des éléments les plus réactionnaires de la société.

## De la défaite à la transmission du pouvoir à Pétain

Lorsque l'armée allemande, neuf mois après le début de la guerre, passa à l'offensive, les troupes françaises furent balayées en quelques semaines. Une partie de plus en plus importante du territoire se trouva rapidement occupée, les populations s'enfuirent sur les routes de l'exode, et le gouvernement tenta de se regrouper de plus en plus loin vers le Sud, pour finalement aboutir à Bordeaux. La

ment des occupants allemands. Ce furent des hommes politiques issus du sérail de cette République qui, dans l'entourage de Pétain, initièrent cette solution, au premier rang desquels figurait Pierre Laval, qui avait été onze fois ministre et quatre fois président du Conseil avant 36.

Ils allaient au devant du désir de la bourgeoisie d'avoir un Etat fort, la préservant des troubles qui auraient pu résulter de la défaite. Ils reprenaient à leur compte, sans la moindre réticence, tout ce que la société pouvait charrier en matière d'idées réactionnaires. Les parlementaires furent convoqués à Vichy, Bordeaux ayant dû être abandonné. La caution des députés et des sénateurs traduisait le fait que la dictature qui se mettait en place était bien dans la continuité de l'Etat français. La caution par-



Pétain et Laval (vieux routiers de la III<sup>e</sup> République), recevant des maires de France

H. Roger Viallet

quasi-totalité de la bourgeoisie française et son personnel politique se rallièrent à l'idée de signer l'armistice avec l'Allemagne. C'est pour mettre en œuvre cette solution que Paul Reynaud, qui avait succédé à Daladier, laissa sa place au maréchal Pétain, par voie on ne peut plus légale.

L'armistice signé comportait de nombreuses clauses militaires et territoriales, notamment la division du territoire français en deux zones. Par contre, il était totalement muet sur le type de régime qui devait diriger la France. Le passage de la III<sup>e</sup> République à la dictature de Pétain fut le choix du personnel politique de cette même III<sup>e</sup> République, et nulle-

mentaire ne fut pas refusée à Pétain. Députés et sénateurs, droite et gauche mêlées, lui votèrent les pleins pouvoirs, qu'il ne tarda pas à mettre à profit pour mettre en place un régime réactionnaire ouvertement antiouvrier.

Ainsi, quelques années suffirent pour que le Front populaire qui avait successivement endormi et réprimé les travailleurs aboutisse, dans le cadre d'une même assemblée, composée des mêmes représentants, à l'exclusion de ceux du PC, déclarés hors la loi, et à la mise en place d'un régime d'extrême droite antiouvrier.

Daniel MESCLA

**USA**

## VIOLENCE POLICIÈRE ET RACISTE

Le 12 juillet, les télévisions mondiales ont montré une vidéo, filmée d'un hélicoptère, où l'on voyait un homme passé à tabac par plusieurs policiers après une course-poursuite dans les rues de Philadelphie. La victime, Thomas Jones, était un Noir, et il avait déjà cinq balles dans le corps quand il a reçu pas moins de 59 coups de pieds et de poings de ses agresseurs.

Cinq enquêtes ont été ouvertes et les représentants locaux de la communauté noire se sont empressés d'appeler au calme et d'expliquer – comme si c'était contradictoire – qu'il s'agissait là d'un cas de brutalité policière et non de racisme. Car ces images rappellent celles d'un autre lynchage, celui de Rodney King, à Los Angeles en 1991, dévoilé par une vidéo amateur et qui avait déclenché de violentes émeutes dans la communauté noire. Aussi, les autorités ont-elles tout fait pour éviter une nouvelle explosion de colère.

Les policiers de Philadelphie, comme ceux d'autres villes, ont certes la réputation d'être des rambos à la gâchette facile, coutumiers de ces courses-poursuites qui, aux USA, font des dizaines de morts par an, au point que certaines villes ont pris des mesures pour les interdire. Et ces passages à tabac sont des pratiques courantes : le même jour, un cas semblable se produisit sur une autoroute de Georgie, que la télévision n'a pas montré car la vidéo était de mauvaise qualité. Et le fait que Thomas Jones ait tiré le premier et qu'un des policiers agresseurs était noir ne doit pas cacher le fait qu'un racisme latent est indissociable de brutalités policières qui s'exercent quotidiennement et préférentiellement contre les Noirs.

Car il y a toutes celles que la télé ne montre pas ; tabassages à huis clos dans les postes de police et les prisons ou loin des caméras, fabrications de preuves et faux témoignages, jugements racistes... c'est ce qu'illustre aussi le taux record de condamnations à mort parmi les Noirs, pour des délits souvent mineurs ou dont la preuve est rarement faite.

Une barbarie logée au cœur du capitalisme, et qui ne disparaîtra qu'avec lui.



Espagne

# APRÈS LES NOUVEAUX ATTENTATS DE L'ETA

L'assassinat par les commandos de l'ETA d'un conseiller municipal de Malaga, le sixième attentat mortel perpétré par cette organisation indépendantiste depuis la rupture de la trêve il y a six mois, est un nouveau crime qui n'a rien à voir avec la défense des intérêts des classes populaires qui vivent au Pays basque. Pas plus qu'il ne correspond aux nécessités d'une lutte menée par le peuple basque pour imposer son droit à choisir librement ses liens politiques avec l'Etat espagnol.

Il s'inscrit très étroitement dans le combat que mènent les dirigeants indépendantistes pour obtenir une part du pouvoir, voire la totalité du pouvoir dans un Pays basque qu'ils dirigeraient en fait au profit des possédants basques.

Depuis que l'ETA s'est constituée, cette organisation indépendantiste radicale, dont le recours aux méthodes terroristes est une constante, détermine ses objectifs et ses actions comme un appareil militaire agissant indépendamment

des aspirations du peuple basque et des intérêts de tous ceux qui, au Pays basque et à plus forte raison dans le reste de l'Espagne, ont à souffrir des choix politiques, économiques et sociaux des dirigeants de l'Etat espagnol. La meilleure preuve en est que si l'ETA s'est développée en compétition avec le Parti Nationaliste Basque - le PNV, partisan d'un nationalisme dit modéré - elle ne combat pas la politique réactionnaire et antiouvrière de ses dirigeants, mais seulement leur modération vis-à-vis des forces

politiques dites nationales parce qu'existant au niveau de l'ensemble de l'Etat espagnol. C'est ainsi qu'actuellement la coalition politique liée à l'ETA donne son appui parlementaire aux dirigeants du PNV au niveau du gouvernement basque. Sans cette alliance le PNV perdrait le gouvernement, à moins qu'il ne conclue un pacte avec le Parti Populaire ou le PSE (le PSOE du Pays basque). Mais ce serait là un choix risqué pour le PNV car un tel pacte risquerait de lui faire perdre une partie importante de son électorat

Au fil des décennies qui ont suivi la mort de Franco, les gouvernements centriste, puis socialiste, et aujourd'hui celui du Parti Populaire, se sont montrés incapables d'avancer dans le règlement du problème basque. La page du franquisme tournée, les dirigeants de l'Etat espagnol ont néanmoins continué d'opposer aux indépendantistes basques une politique répressive impitoyable en même temps qu'ils répondaient par une fin de non-recevoir à tout

projet de règlement politique du problème basque admettant le droit à l'autodétermination de la population de la région.

Depuis la fin de la trêve de quatorze mois observée par l'ETA de 1998 à la fin 1999, cette organisation a repris une politique d'attentats visant à semer la peur parmi la classe politique et à démontrer qu'elle a les moyens de reprendre à tout moment une politique de terrorisme aveugle. Ce faisant, elle ne s'adresse pas seulement aux partis dits nationaux. Elle entend aussi contraindre le Parti Nationaliste Basque, le PNV, à renoncer à toute recherche d'une alliance avec ces partis en démontrant que non seulement celui-ci doit tenir compte de la force électorale des indépendantistes, mais aussi de leur capacité à rendre, par le recours au terrorisme, toute stabilité politique impossible à un gouvernement basque qui les marginaliserait.

Actuellement il semble que le gouvernement du Parti Populaire, qui depuis des mois s'est illustré

dans une attitude intransigeante vis-à-vis des indépendantistes, qui a refusé d'ouvrir toute négociation politique au moment de la trêve, qui n'a même pas procédé au regroupement des prisonniers et qui fait la chasse aux militants de l'ETA, cherche par ailleurs à déstabiliser le gouvernement basque. Diverses propositions du Parti Populaire à l'adresse du PSOE tendent à jeter les bases d'une alliance entre le Parti Populaire basque et le Parti Socialiste du Pays basque (le PSE) pour conquérir le gouvernement basque en évinçant les nationalistes.

Et il est bien certain que ces grandes manœuvres politiques, qui visent à casser l'alliance entre les nationalistes modérés et les indépendantistes de l'ETA, ne peuvent dans les mois à venir que contribuer à tendre la situation au Pays basque et à durcir le cours terroriste de l'ETA qui joue son va-tout politique.

Henriette MAUTHEY

USA

## Pour les géants du tabac

# UNE AMENDE « RECORD », DES BÉNÉFICES AUSSI!

Un jury de la ville de Miami, aux Etats-Unis, a condamné les cinq grands fabricants de cigarettes américains, dont le leader mondial Philip Morris, à une amende qui, mais on en est encore loin, devrait être redistribuée aux 500 000 fumeurs de Floride victimes de maladies liées au tabac et qui ont porté plainte.

L'importance de cette amende (145 milliards de dollars, c'est-à-dire 1 010 milliards de francs) a incité nombre de commentateurs à présenter les multimilliardaires du

tabac comme victimes d'un jugement injuste, reprenant les déclarations des avocats ou des dirigeants de ces grands groupes. Le directeur général de RJ Reynolds, seconde compagnie sur le marché américain, qui a réalisé en 1999 son profit record de plus de 2,3 milliards de dollars, a parlé de «montant irréaliste» de l'amende.

Et pourtant, tout comme les autres grands groupes mondiaux fabricants de cigarettes, ces cinq

compagnies ont amassé pendant des décennies, en profitant de l'accoutumance des fumeurs au tabac, des profits gigantesques. Malgré la baisse de la consommation aux Etats-Unis (baisse de 42% en 20 ans), les hausses continuelles du prix des cigarettes ont permis à ces entreprises non seulement de maintenir mais d'augmenter leurs bénéfices. D'ailleurs, il y a un peu plus d'un an, ces grands groupes avaient accepté de conclure un accord avec les pouvoirs publics américains, dans lequel ils étaient prêts à verser pour 246 milliards de dollars (1713 milliards de francs) d'amendes sur 25 ans aux différents Etats contre la promesse de ne plus être poursuivis en justice par ces mêmes Etats. Cette somme, déjà importante, était d'autant plus indolore pour ces grands groupes que les véritables payeurs devaient être les consommateurs eux-mêmes: les compagnies ayant ouvertement prévu de répercuter le coût des amendes sur le prix des cigarettes.

Le fait qu'un tel accord ait pu être établi à l'amiable montre que ces compagnies sont capables de déboursier des milliards pour pouvoir continuer tranquillement un commerce lucratif: d'autant plus que si la lutte contre le tabac existe dans les pays riches, c'est infiniment

moins le cas pour les pays pauvres où les perspectives de profits seraient, paraît-il, très importantes.

Quant à cette amende record imposée par le jury de Miami, il y a largement de quoi être sceptique quant à son paiement. A peine le jugement énoncé, l'armada d'avocats que ces compagnies entretiennent ont déclaré que leurs clients faisaient appel, ce qui peut relancer la procédure judiciaire pour longtemps. Et si malgré tout le verdict était maintenu, l'étude de chaque cas à indemniser devrait prendre, nous dit-on, plusieurs dizaines d'années!

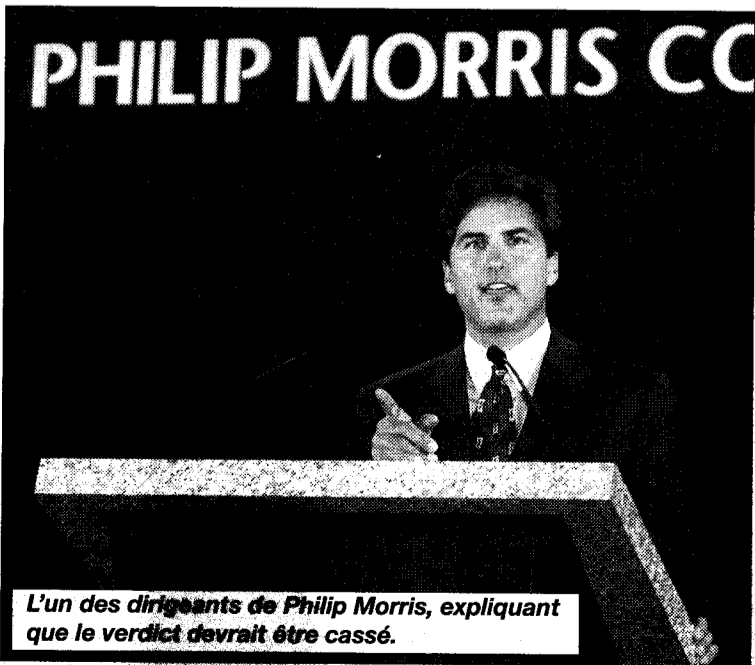
D'ailleurs, la Bourse ne s'y est pas trompée: le cours des actions de ces entreprises a à peine frôlé à l'annonce du montant de l'amende.

En réalité, cette affaire ne fait que mettre en évidence la richesse considérable de ces grands groupes;

richesse qu'ils ont accumulée et qu'ils continuent d'accumuler en profitant de la dépendance au tabac, même si, face à la baisse de la consommation, ils ont aussi cherché à placer leurs capitaux ailleurs. Ainsi, par exemple, le groupe Philip Morris réalise désormais moins de la moitié de son chiffre d'affaires par la vente de cigarettes.

Il serait essentiel de lutter contre ce fléau qu'est le tabac, mais face à ce problème comme face à bien d'autres, les pouvoirs publics, aux Etats-Unis comme partout ailleurs, se refusent à prendre toutes les mesures nécessaires. Car, fondamentalement, ils refusent de s'attaquer aux profits des capitalistes, et cela, même dans un domaine aussi vital que celui de la santé publique.

André ROYAN



L'un des dirigeants de Philip Morris, expliquant que le verdict devrait être cassé.

### LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- N° 84 : Les Partis communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)
- N° 86 : Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme ? Les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)
- N° 87 : De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.



## En Allemagne comme en France

# VERS LA BAISSSE DES IMPÔTS... DES PLUS RICHES!

AFP



Jospin et Schröder.

■ Le quotidien *Les Echos* titrait lundi 17 juillet: « *Un peu plus de deux cents milliards de francs d'allègements fiscaux pour les entreprises et les particuliers d'ici à 2005* », à la suite du vote par les assemblées allemandes des mesures fiscales proposées par le gouvernement dirigé par le socialiste Schröder.

Dans les mesures annoncées, il y a certes la diminution des taux d'imposition

pour toutes les catégories, mais, outre que les baisses de taux sont plus importantes pour les plus hauts revenus (de neuf points de pourcentage, contre 7,9 points pour les plus bas revenus), les économies réalisées par les ménages salariés se chiffrent en milliers de francs, tandis que celles réalisées par les mieux lotis se comptent en dizaines de milliers de francs par foyer fiscal.

Et puis, ce sont surtout les

entreprises qui bénéficieront des plus rapides et des plus fortes baisses d'impôts. Ainsi elles verraient dès 2001 les taux d'imposition sur les bénéfices « réinvestis » passer à 25 % contre 40 % à l'heure actuelle. Cela représente une baisse de 37,5 % du montant de l'impôt versé. Mais ce n'est pas tout, l'impôt sur les plus-values réalisées à l'occasion de ventes d'actions sur des sociétés allemandes sera supprimé en

2002. Les sociétés en nom collectif (80 % des entreprises allemandes) pourront incorporer une partie des impôts locaux (la taxe professionnelle) dans le calcul de l'impôt sur le revenu, ce qui, note *Les Echos*, permet une grande réduction des impôts locaux pour les entreprises. Plus quelques autres mesures.

Bien sûr ces allègements fiscaux en faveur des classes riches sont non seulement choquants mais vont se traduire par un manque à gagner dans les caisses de l'Etat et des collectivités locales et entraîneront donc la baisse des budgets consacrés aux services publics.

Le gouvernement socialiste de ce côté-ci du Rhin est totalement sur les mêmes bases que son homologue allemand. Jospin a déjà entériné une première salve de baisses de l'impôt pour les plus hautes tranches, baissée de façon importante la taxe professionnelle payée par les

entreprises, et accordé une multitude de dégrèvements de charges. De plus le centre national de l'impôt, qui sans être un organisme gouvernemental en est l'émanation, a préconisé une mesure qui serait chère à Fabius: la suppression de l'abattement de 20 % pour les salariés. Cette mesure, par le jeu de la baisse correspondante des tranches d'imposition, serait sans incidence sur l'impôt de la plupart de ceux-ci. En revanche, elle aboutirait à une baisse effective de 20 % de l'impôt payé par ceux qui vivent des revenus des actions et de leur propriété.

Et voilà pourquoi, pour redistribuer toujours plus d'argent aux plus riches, en France comme en Allemagne, les gouvernements socialistes mettent à mal les protections sociales et les services publics vitaux pour la population.

P. S.

## QUAND RENAULT ENTEND DICTER SA LOI AU GOUVERNEMENT... BRITANNIQUE

Carlos Ghosn, le PDG mis en place à la tête de Nissan par Renault au moment du rachat par celui-ci du trust automobile japonais, vient de mettre en demeure Tony Blair de se plier aux exigences de Renault.

Nissan possède en Grande-Bretagne, à Sunderland, une usine qui emploie près de 5 000 personnes. Cela a suffi pour que son PDG déclare publiquement qu'il contestait la politique monétaire du gouvernement britannique qui aboutit à une surévaluation de la livre par rapport aux autres monnaies européennes. « *Nous ne fermerons pas l'usine, mais il existe une menace sérieuse que nous investissions ailleurs* ». « *On ne peut pas se permettre de produire dans un pays où la monnaie s'apprécie par rapport à celle de la zone où l'on vend le plus* », a-t-il déclaré notamment.

Par ailleurs Nissan est en discussion avec le gouvernement de Blair pour obtenir une aide de cent cinquante millions de livres, environ 1,5 milliard de francs, en vue de faire payer par ce dernier une bonne part des investissements nécessaires au lancement du prochain modèle de la firme. Carlos Ghosn a précisé à ce propos: « *Ces investissements nous engageront pour six ou sept ans* ».

La façon de faire de la multinationale française a au moins le mérite de la clarté et de montrer ce qu'il en est des sornettes sur « *les entreprises citoyennes* », sur « *la prise en compte de la volonté des citoyens dans les choix économiques* ». Car Renault avec son usine de 5 000 personnes se sent le droit de dicter sa loi au gouvernement britannique qui est prié d'adapter sa politique aux besoins du trust. La prétendue souveraine-

té nationale, dont nos politiciens démagogues de tous bords nous rebattent les oreilles, en prend soudain un sacré coup. Blair doit se soumettre et payer cash les aides demandées, ou alors Renault ira faire installer ailleurs son usine.

Voilà la « démocratie » à l'œuvre, le capital impose sa dictature en se moquant comme de l'an quarante du vote « des citoyens », des couleurs et des desiderata des gouvernements où qu'ils soient, et pas seulement dans les pays du Tiers Monde. Pour les trusts comme Renault et ses semblables, les gouvernements ne sont là, comme des bons serviteurs, que pour les servir sans rechigner. Et si Renault ose parler ainsi au gouvernement Blair, on imagine comment lui et ses semblables parlent à leur gouvernement domestique en France.

Paul SOREL

## « Nouvelles technologies », vieilles méthodes

Dans le secteur juteux de l'informatique, et des « nouvelles technologies », le patronat est en quête de main-d'œuvre. C'est le cas dans des pays industrialisés. Ainsi, aux Etats-Unis, dans la Silicon Valley, cette région de Californie célèbre pour avoir été la région d'envol de l'électronique et de l'informatique, des grandes entreprises comme Texas Instruments se sont mises d'accord pour réclamer au gouvernement qu'il accorde 200 000 visas supplémentaires par an afin de faire venir des salariés principalement d'Inde et de Chine.

Cela concerne les technologies de pointe, mais la logique est toujours la même: les frontières ne s'entrouvrent pas pour des raisons humanitaires, c'est-à-dire pour des raisons qui devraient être normales, mais bien quand les capitalistes en ont besoin.

Cette immigration légale, organisée conjointement par les entreprises et l'Etat américain, et bien qu'elle concerne un secteur

qui tient à son image de marque, emprunte bien des méthodes à toutes les immigrations passées.

Les visas ne sont délivrés que pour une période de trois ans et renouvelables une seule fois. Lorsqu'un travailleur titulaire d'un de ces visas perd son emploi, il a dix jours pour en trouver un autre sous peine de se faire expulser. Enfin, ces salariés ne peuvent changer d'emploi qu'avec le consentement des services de l'immigration qui actuellement mettent des mois à répondre. Comme on le voit, ces nouveaux visas sont taillés sur mesure pour mettre les travailleurs à la merci des entreprises qui les ont fait venir.

Dans ce secteur les capitalistes font appel à de la main-d'œuvre immigrée pour faire face sans doute à de nouveaux besoins, mais aussi pour faire baisser le coût de la main-d'œuvre. Et pour faire cela, ils peuvent compter sur l'Etat pour exercer la pression nécessaire.

A. R.



## Échos des entreprises

### LA MAIN DANS LE SAC

Après plusieurs années d'intérim, certains d'entre nous finissent par se faire embaucher en CDI par Alstom ou une entreprise sous-traitante. Mais même avec une coupure entre les deux contrats, les sociétés d'intérim, Manpower en tête, refusent de payer la précarité qui courait parfois depuis

plus de six mois.

Les marchands de bon-hommes ont fait fortune dans la ville pendant que l'on alternait période de travail et période de chômage. Alors cette prime de précarité, ils nous la doivent et ceux d'entre nous qui se sont fait escroquer n'ont pas du tout envie de se laisser faire.

### DIALOGUE DE PATRONS

A écouter les patrons, ceux du Chantier comme ceux des entreprises de sous-traitance, ils ne trouvent plus de main-d'œuvre qualifiée.

Les patrons d'entreprises locales, eux, se plaignent que les Chantiers piqueraient les ouvriers qualifiés et pratiqueraient des salaires si élevés qu'ils auraient le couteau

sous la gorge, les pauvres!

Bref, comme on le voit, les patrons ont des soucis : comment nous faire marrer le maximum pour nous payer le minimum. Et là-dessus, ils sont tous d'accord!

*Extraits du bulletin Lutte Ouvrière – Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)*

### PROLONGATIONS

Cinq retraités qui étaient délégués CGT dans l'usine ont attaqué le patron devant les Prud'hommes parce que leur salaire avait été bloqué pendant des années. Les juges leur ont donné raison. La direction est condamnée à leur faire des chèques pas

ridicules : de 40 000 F à 120 000 F. Ça prouve au moins qu'il est toujours plus payant de se battre que de se résigner, pour cela, comme pour tout le reste.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – Citroën (Saint-Ouen)*

### HMR CONDAMNÉE

Une salariée d'analyse, déléguée du personnel, a porté plainte contre HMR pour discrimination salariale.

Le Tribunal des Prud'hommes de Bobigny vient de lui donner raison et a condamné HMR à lui réajuster son salaire de 2 500 F par mois avec un rappel sur 5 ans.

Que dire des hiérarchies de cette camarade, responsables

de cette injustice qu'ils entretenaient depuis des années avec le soutien de la direction... Un jugement qui va encourager d'autres salariés, délégués ou pas, subissant des discriminations, à faire enfin valoir leur bon droit.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – Höchst-Marion-Roussel (Romainville)*

### ARRÊT DE LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT CONCERNANT J.P. GADY!

La direction de l'Alstom a maintenu la procédure de licenciement à l'encontre du militant syndical J.P. Gady (voir LO n° 1668 du 30 juin). Et aujourd'hui, le dossier est entre les mains de l'inspecteur du travail. La direction parle de conciliation, pour la galerie, car elle voudrait qu'il accepte de reconnaître des faits qui ne se sont pas produits.

En réalité, la direction frappe un militant syndical pour faire un exemple, pour

tenter de nous intimider tous, dans la lutte que nous avons engagée contre les suppressions d'emplois.

Eh bien, nous n'acceptons pas la répression syndicale, nous n'acceptons pas les plans de suppressions d'emplois. Nous l'avons démontré par l'action, par la grève, et nous continuerons à le faire.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – Alstom (La Courneuve)*

La semaine passée, un début de feu a eu lieu au traitement thermique au four TU. Une vanne avait été accidentellement ouverte et du méthanol est tombé sur le four. La direction s'est empressée de nous expliquer sa version des faits. Mais

une chose est sûre, la sécurité n'était pas respectée et du reste cet atelier est un concentré de dangers. A Vénissieux cet atelier était classé «à risques» et implanté à part des autres. A l'usine Ponts il n'est plus séparé du reste. Quand on connaît

les risques d'explosion et d'incendie, on se dit que vraiment il ne fait pas bon confier sa sécurité aux patrons...

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – R.V.I. (Vénissieux)*

### LA DIRECTION A DÛ RECULER

Il y a une dizaine de jours, le cadre de la nuit C a cessé sa grève de la faim. Une grève qu'il avait entamée début juin pour protester contre sa muta-

tion d'office.

Devant sa détermination, la direction de La Poste a dû céder et le réintégrer à son poste.

Ce n'est que justice.

### DES MAUVAIS SCÉNARIOS

Nous avons reçu récemment les différents scénarios proposés par la direction dans le cadre de l'ARTT (aménagement de la réduction du temps de travail), qu'elle compte mettre en place dès la fin juillet. En fait d'aménagement, ce sont surtout des nouveaux horaires «atypiques» qui sont créés, comme une brigade 0 heure-6 heures, 5 nuits par semaine, ou une 22 heures-

6 heures qui est appelée à travailler le dimanche.

Même si on nous annonce que ces futurs régimes de travail seront alimentés par des volontaires et par les nouveaux agents sur le centre, ce n'est pas pour autant qu'on a envie de les voir appliqués.

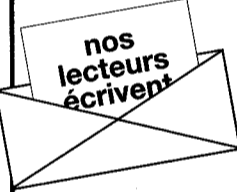
*Extraits du bulletin Lutte Ouvrière – La Poste Issy CTC*

### REVOILÀ L'ÉTÉ

Il n'aura pas fallu attendre longtemps. A peine les vacances commencées, déjà ça bloque aux urgences. En pédiatrie tous les lits sont occupés, aux urgences de N et du SMA, c'est la galère pour trouver des lits. Jusqu'à 25 malades, en particulier des personnes âgées, ont passé la nuit sur des couchettes la semaine dernière.

La direction dit que les lits ne manquent qu'en période d'épidémie. Eh bien revoilà «l'épidémie» de l'été : les lits fermés.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – Hôpital Edouard-Herriot (Lyon)*



nos lecteurs écrivent

## COLÈRE & AMERTUME CHEZ C&A

**Compte tenu de la fermeture des 110 magasins C&A de Grande-Bretagne d'ici à la fin de l'année 2000, nous souhaiterions apporter notre témoignage sur la vie et le travail dans un des magasins de cet empire soi-disant vacillant.**

Au magasin C&A de Rennes, les conditions de travail se dégradent chaque jour. L'encadrement met la pression, harcèle et menace les employés. Ils ont inventé un système de bilans mensuels où l'accent est mis exclusivement sur les points négatifs. Bien des employés en sont sortis en larmes, et pour enfoncer le clou plusieurs ont été sommés par courrier de changer de comportement. L'encadrement a instauré un climat de tension et de peur perpétuelles grâce à de petits chefs zélés qui, par abus de pouvoir (pourtant bien mince), s'empressent de dénoncer à la direction des agissements contraires aux 10 commandements du magasin que chaque employée s'est engagée à respecter.

La communication entre collègues est perçue comme

bavardage intempestif, le fait de s'asseoir quelques minutes (alors qu'on piétine 8 heures par jour et qu'on soulève des kilos de vêtements), ou de boire discrètement est perçu comme un manque de respect vis-à-vis du client. Résultat : les problèmes de dos, de circulation et d'arthrose sont généralisés et les filles sont usées avant l'âge. Les consignes de la médecine du travail ne sont pas respectées, les arrêts maladie se multiplient au prorata de la charge de travail qui augmente, faute de personnel. Et plus la situation s'aggrave, plus la direction s'en prend aux employés, avec des propos et un ton dignes d'un adjudant-chef. Depuis quelques mois, les membres de l'encadrement qui ne se plient pas expressément aux exigences de la direction sont licenciés pour faute professionnelle, ce qui n'est, ni plus ni moins, que des licenciements économiques déguisés. Et cela ne va pas aller en s'améliorant avec les fermetures annoncées.

Le plus écœurant est que C&A appartient à un groupe prospère. Ce groupe est dirigé depuis sa création aux Pays-Bas en 1841 par les membres – masculins – de la famille Brenninkmeyer, clan ultra-secret

de vieux capitalistes conservateurs et catholiques. C&A, aujourd'hui c'est 560 magasins dans 12 pays européens et 40 000 salariés (51 magasins en France pour 2 700 employés) : une simple goutte d'eau dans l'empire Brenninkmeyer (195<sup>e</sup> richesse mondiale selon le magazine *Forbes*), qui possède, outre de nombreuses enseignes de vêtements sur le continent américain, un parc immobilier inestimable.

C&A s'est enrichi jusqu'à ces 8 dernières années qui ont vu les concurrents se multiplier. C&A a alors contre-attaqué en proposant des séries de vêtements innovants, comme des slips soutieffesse pour homme (!). Sans succès...

Ils ont pourtant tout essayé pour nous faire vendre la camelote, mais maintenant qu'ils font moins de bénéfices avec le textile, ils comptent présenter la note des licenciements à des milliers d'entre nous. Il se pourrait pourtant que, pour prendre les devants comme on nous le rabâche à C&A, nous devenions «proactives à 100%». Le commerce n'est pas un secteur facile, mais travailler pour une chaîne de textile qui coule relève de l'exploit. Courage les filles!



## Bonnes feuilles de « Paroles de prolétaires » d'Arlette Laguiller

# LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE SOLIDAIRE

Nous commençons cette semaine la publication d'extraits du livre d'Arlette Laguiller, *Paroles de Prolétaires*, paru au printemps 1999. Ce livre rassemble de nombreux témoignages de travailleurs illustrant ce qu'est aujourd'hui encore la condition de cette classe ouvrière dont certains sociologues affirment doctement qu'elle n'existe plus.

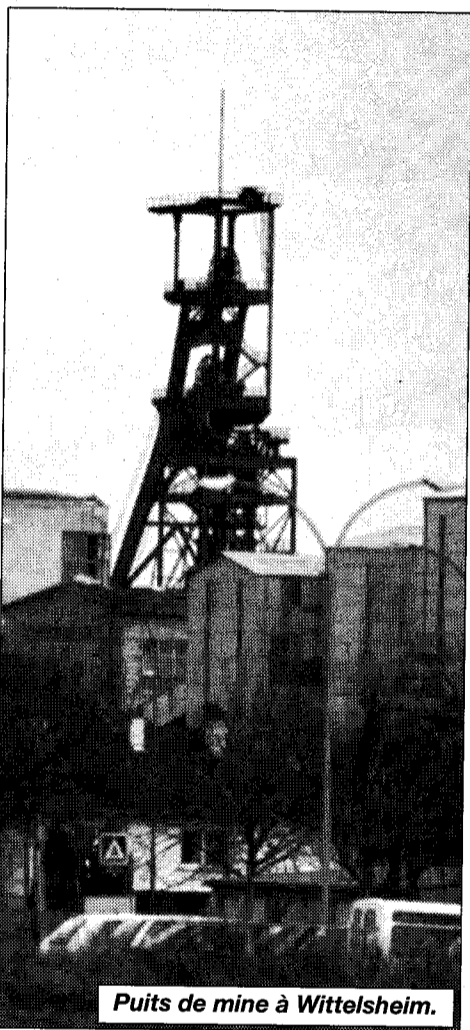
Dans le premier chapitre de ce livre (« Nés pour être ouvriers »), Aimé, mineur dans le bassin potassique alsacien, raconte l'itinéraire qui l'a mené d'un coron du Nord aux mines de potasse du Haut-Rhin.

«[...] Je suis né dans une famille de neuf enfants, et dans une région où il est de plus en plus dur de trouver du travail. Sur les neuf enfants que nous étions, sept ont dû partir pour aller travailler ailleurs. Les deux qui sont restés sont au chômage. J'avais d'ailleurs passé un CAP, un CAP d'électricien, et quand je l'ai eu, je n'ai pu faire qu'une chose avec, m'inscrire à l'ANPE.

Trois jours plus tard nous avons été convoqués à deux cents, car il y avait un représentant de Peugeot, un placier, qui était venu et qui a fait une razzia sur tous les inscrits de l'ANPE du moment. Nous étions deux cents à passer des tests pour travailler chez Peugeot. Ils m'ont pris... comme beaucoup d'autres. Ils nous ont fait faire un stage de trois jours, payé. Pour nous c'était un peu des vacances. C'était ma première grande sortie. Ils nous ont payé le restaurant, ils nous ont fait passer des examens psychotechniques...

J'ai commencé le 3 août 1973. Nous nous sommes retrouvés dans des foyers, des baraquements, à plusieurs centaines de kilomètres de chez nous. Nous étions deux par chambre. Des « Chtis » du Nord comme moi, des Bretons, des Yougoslaves, des Algériens. Peugeot avait payé un mois de loyer d'avance et nous avait avancé deux cents francs sur nos futurs salaires. Au bout de quinze jours, il y en avait déjà cinquante sur les deux cents qui étaient repartis. On se liait les uns aux autres en fonction des horaires. Ceux qui travaillaient du matin, ceux qui travaillaient d'après-midi, ceux qui travaillaient de nuit. Il y avait des camarades qui étaient dans des ateliers difficiles, d'autres dans des ateliers plus faciles, ceux qui estimaient avoir de la chance parce qu'ils étaient dans des ateliers où travaillaient des femmes. Moi je faisais les encadrements de portières. Il fallait souder deux tringles, ébarber la soudure, la meuler. Nous étions une équipe de cinq-six. Nous dépendions les uns des autres.

Il y avait un drôle de système qui m'avait posé problème : c'est qu'on avait un salaire de base, « salaire 100% ». Ceux qui faisaient 110% de la production avaient une prime. On pouvait aller jusqu'à 130% de la production. Mais quand on faisait le calcul de la prime par rapport au salaire, cela ne



Puits de mine à Wittelsheim.

faisait que 10% de salaire en plus pour une augmentation de production de 30%. Dans mon équipe, il y en avait qui voulaient travailler à 130% et pour cela il fallait que je travaille moi aussi à 130%. Je n'ai pas voulu et on m'a mis ailleurs, dans une équipe qui travaillait moins vite. Je ne suis pas resté longtemps dans cette usine, car je n'étais pas encore très bien discipliné. Mais je n'ai pas quitté la Franche-Comté. J'ai travaillé dans une fonderie. Puis chez un livreur de boissons.

Ensuite, j'ai été embauché aux Cycles Peugeot. J'y ai passé onze ans. J'avais dix-neuf ans quand j'y suis entré. On travaillait 43 heures. Je suis parti à l'armée à vingt ans et quand je suis revenu, j'ai été changé d'atelier. Les cadences, c'était du premier coup de klaxon à la prise de poste au deuxième coup de klaxon indiquant la fin de la journée.

C'était une période où la direction des Cycles Peugeot « dégraissait », comme disent si élégamment les patrons. Quand je suis arrivé aux Cycles nous étions six mille ouvriers. Quand

j'ai été licencié, onze ans après, nous n'étions plus que trois mille.

[...] Dans la région de Sochaux-Montbéliard, il n'y avait pas grande possibilité de retrouver un travail. J'ai donc essayé en Alsace. J'y ai retrouvé les mines, non pas celles de charbon, mais les mines de potasse, qui comptaient encore à l'époque quatre mille salariés. Je suis d'abord entré par le biais des entreprises sous-traitantes. Puis, au bout de quelques mois, j'ai réussi un concours d'électro-technique organisé par la mine.

Le premier jour d'embauche, nous avons eu droit à une visite du fond de la mine. La première impression, c'est la descente dans la cage qui nous amène à 800 mètres de profondeur. On n'en finit pas de descendre. En sortant de la cage on est pris dans un courant d'air très fort, une petite tempête qui sévit tout le temps au Fond. Nous étions une dizaine pour ce premier jour. Nous avons parcouru des galeries sur un engin. Pour extraire la potasse, il faut rejoindre des chantiers qui se trouvent de trois à six kilomètres du puits, par des voies qui sont parfois en piteux état. On y voit des blocs de roches susceptibles de tomber d'un instant à l'autre, des ferrailles pliées par la pression qu'exercent les terrains au-dessus des têtes. La température de la roche qui vous entoure au Fond est de 50°C et vous transpirez des litres en quelques heures. Chacun boit dix litres par poste de travail. En fait avec le transport, comme on ne fait que 7h 15, casse-croûte compris, on travaille environ 5 heures au Fond. Mais la durée de séjour sur ces postes de travail dépend de la température. Il y a des chantiers où on ne tient qu'une demi-heure à la file, pas plus.

Ce qui m'a surpris au début, c'est la rudesse des propos. C'est toujours une « gueulante » par-ci, une « gueulante » par-là. Contrairement à ce qui se passe au Jour, les agents de maîtrise sont considérés comme des ouvriers. Il n'y a pratiquement plus de hiérarchie au Fond. Il y a d'autres règles. Comme on risque sa vie souvent, les avertissements, les brimades ne peuvent pas exister, ou ne comptent pas. Il n'y a que la volonté de faire le travail en préservant sa vie et celle des autres.

Le danger vient pour partie de la chaleur. Si on ne s'hydrate pas assez, on a des crampes de chaleur, on risque des incidents cardiaques. Et puis il y a un kilomètre de terrain au-dessus de nos têtes. Tout « travaille », se déforme en permanence. Les trois quarts du temps des mineurs sont consacrés à raboter les plafonds des galeries, à « rabasser » les sols, dans une lutte permanente contre les terrains qui bougent sans arrêt et referment les galeries. Surtout en taille, où le foudroyage est susceptible de survenir à tout instant. Le toit

des galeries est maintenu par des énormes piles, des soutènements marchants, des vérins hydrauliques qui travaillent sous une pression de 300 bars. Une pression considérable (celle qui règne dans la mer à 3 000 mètres de fond), nécessaire pour maintenir les terrains en place le temps qu'on effectue le havage. Parfois, des flexibles (des sortes de tuyaux blindés qui amènent les liquides sous pression dans les vérins) lâchent et fouettent la voie.

Mon travail consiste à dépanner les machines. Des machines énormes dont la moindre pièce pèse 100 kg. Il faut tout faire à la main, parce qu'il s'agit de chantiers mobiles, sans pont roulant, sans palan automatique. Et avec la chaleur, tout mouvement est pénible.

Ceux qui réparent le matériel, comme moi, sont obligés de se dépêcher au maximum quand ils sont en intervention pour sortir le plus vite possible de ces coins de galeries qui sont invivables.

Une des choses qui m'ont frappé aussi, dans les premiers temps, c'est que, en dépit du fait qu'on « s'empaillait » souvent, chacun ressentait la nécessité d'être solidaire dans le travail. On ne peut pas travailler tout seul. Ce serait multiplier sa peine par cinq. Il est nécessaire de s'entraider, non seulement au niveau du travail, mais au niveau de la sécurité. Chacun surveille la sécurité de tous. C'est un bloc qui peut tomber, c'est un flexible qui est en train de fuir et qu'il faut changer, c'est la surveillance de l'aérage.

Les qualités d'un mineur, c'est déjà de pas avoir peur d'être dans le noir, d'être sous terre. Oui, c'est l'apprentissage de vaincre ses peurs. Et puis surtout, c'est apprendre à compter sur les autres. Par exemple, dans le puits où j'ai travaillé pendant dix ans, on était quatre cents. Et chaque année, il y avait une centaine d'accidents du travail, dont certains étaient graves. Au Fond, il n'y a pas de médecin, pas d'infirmier, le seul secours possible, c'est les autres, alors il faut être conscient que s'il nous arrive quelque chose, c'est les copains qui nous porteront les premiers soins, qui nous transporteront jusqu'au puits, etc. »

Nous pouvons expédier « Paroles de prolétaires » à nos lecteurs qui en feraient la demande. Ecrire pour cela à :

LUTTE OUVRIÈRE  
BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

en joignant à la lettre un chèque de 75 F, à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier de nous préciser l'adresse d'expédition.



# RENDEZ-VOUS AVEC LUTTE OUVRIÈRE SUR LA ROUTE DE VOS VACANCES

Depuis le début de ce mois de juillet, des camarades de Lutte Ouvrière font étape dans toute une série de villes de différentes régions du pays. Les discussions ont été nombreuses avec des sympathisants, des électeurs d'Arlette Laguiller et de Lutte Ouvrière, mais aussi avec des militants et des sympathisants du Parti Communiste, avec des travailleurs de gauche, des chômeurs, des jeunes et des moins jeunes, tous concernés par les problèmes du monde du travail.

De nombre de ces discussions, il ressort par exemple que la loi Aubry sur les 35 heures se traduit par une reprise des acquis et par des difficultés supplémentaires

pour les travailleurs, avec une flexibilité des horaires aggravée, généralisée, et des salaires qui ne suivent pas, loin de là, les besoins.

Et puis, pour certains militants du PCF, le fait que leur parti n'a absolument pas tenté de donner une suite à la journée du 16 octobre 1999 contre le chômage est resté comme une déception, qui ne contribue certes pas à leur redonner confiance. Alors que le gouvernement se félicite de la baisse officielle du nombre de chômeurs, dans bien des villes en fait, quand les entreprises ne ferment pas, elles n'embauchent pas du tout, et le manque d'emplois reste le problème numéro Un.

Partout, les rencontres et les discussions que nous avons eues montrent que si la vie de la population laborieuse devient encore plus difficile, l'idée de la nécessité d'en finir avec l'arrogance du patronat et d'imposer que cela change vraiment pour les travailleurs revient de plus en plus souvent dans les débats.

Comment y parvenir ? Quels moyens mettre en oeuvre ? Les luttes actuelles qui se déroulent dans bien des entreprises du pays, contre les licenciements ou pour une augmentation des salaires, montrent que la classe ouvrière est peut-être en train de reprendre l'initiative. C'est bien à cela que nous voulons oeuvrer.

## DRÔME-ARDÈCHE

Jeudi 20 juillet  
**PÉAGE-DE-ROUSSILLON**  
(Isère), place Paul-Morand  
Vendredi 21 juillet  
**ROMANS-SUR-ISÈRE**  
(Drôme), Place Jean-Jaurès  
Samedi 22 juillet  
**DIE** (Drôme)  
Lundi 24 juillet  
**VALLON-PONT-D'ARC**  
(Ardèche)  
Mardi 25 juillet  
**CREST** (Drôme),  
place du Champ de Mars  
Mercredi 26 juillet  
**MONTÉLIMAR** (Drôme),  
Espace Mistral  
Jeudi 27 juillet  
**NYONS** (Drôme),  
Promenade de la Digue  
Vendredi 28 juillet  
**PIERRELATTE** (Drôme),  
Place du Champ-de-Mars  
Samedi 29 juillet  
**PRIVAS** (Ardèche),  
Place du Champ-de-Mars

## NORMANDIE

Jeudi 20 juillet  
**HÉROUVILLE SAINT-CLAIR**  
(Calvados),  
Place de l'Europe  
Vendredi 21 juillet  
**CAEN** (Calvados), face à la  
Chambre de commerce

## PYRÉNÉES

Jeudi 20 juillet  
**TARBES** (Hautes-Pyrénées)  
Vendredi 21 juillet  
**OLORON-SAINTE-MARIE**  
(Pyrénées-Atlantiques)  
Samedi 22 juillet  
**BAGNÈRES-DE-BIGORRE**  
(Hautes-Pyrénées)

Lundi 24 juillet  
**PAU** (Pyrénées-Atlantiques)  
Mardi 25 juillet  
**LOURDES** (Pyrénées-Atlantiques)  
Jeudi 27 juillet  
**TARNOS** (Landes)  
Samedi 29 juillet  
**ANGLET** (Pyrénées-Atlantiques)

## ÉTANG-DE-BERRE

Jeudi 20 juillet  
**FOS-SUR-MER**  
(Bouches-du-Rhône), sur la  
grande plage (restaurant  
Oustallet)  
Vendredi 21 juillet  
et samedi 22 juillet  
**ARLES**  
(Bouches-du-Rhône),  
Boulevard des Lices  
Lundi 24 juillet  
**MIRAMAS** (Bouches-du-  
Rhône), Place Jourdan  
Mardi 25 juillet  
**ISTRES**  
(Bouches-du-Rhône),  
Place Sainte-Catherine

Mercredi 26 juillet  
**ROGNAC** (Bouches-du-Rhône),  
Boulevard Jean-Jaurès  
Jeudi 27 juillet  
**BEUCAIRE** (Gard),  
place Georges-Clemenceau  
Vendredi 28 juillet  
**CHATEAUNEUF-LES-MAR-  
TIGUES** (Bouches-du-  
Rhône), Place du Marché  
Samedi 29 juillet  
**SAINT-CHAMAS** (Bouches-  
du-Rhône), Place du Marché

## NORD

Jeudi 20 juillet  
**AIRE-SUR-LA-LYS**  
(Pas-de-Calais), Grand-Place  
Vendredi 21 juillet  
**ARQUES** (Pas-de-Calais),  
Place Roger-Salengro  
Samedi 22 juillet  
**BRAY-DUNES** (Nord), Digue  
Lundi 24 juillet  
**DUNKERQUE** (Nord), Digue de Malo  
Mardi 25 juillet et Mercredi 26 juillet  
**CALAIS** (Pas-de-Calais),  
Digue Est

Jeudi 27 juillet  
**WISSANT** (Pas-de-Calais),  
Place de la Mairie  
Vendredi 28 juillet  
**BOULOGNE-SUR-MER** (Pas-  
de-Calais), Place de Lorraine

## GARD-VAUCLUSE

Jeudi 20 juillet  
**SOMMIÈRES** (Gard)  
Vendredi 21 juillet  
**AVIGNON** (Vaucluse)  
Samedi 22 juillet  
**CARPENTRAS** (Vaucluse)  
Lundi 24 juillet  
**PONT-SAINT-ESPRIT** (Gard)  
Mardi 25 juillet  
**NÎMES** (Gard)  
Mercredi 26 juillet  
**VAUVERT** (Gard)  
Jeudi 27 juillet  
**BAGNOLS-SUR-CÈZE** (Gard)  
Vendredi 28 juillet  
**UZÈS** (Gard)

## BRETAGNE NORD

Lundi 31 juillet  
**BREST** (Finistère), parking Duquesne  
Mardi 1<sup>er</sup> août  
**LANDERNAU**, Espalanade  
du Family Quai-de-Léon  
Mercredi 2 août  
**ROSCOFF**, Quai d'Auxerre  
Jeudi 3 août  
**MORLAIX**, Place du Pouliet  
Vendredi 4 août  
**GUINGAMP** (Côtes-  
d'Armor), Place de Verdun  
Samedi 5 août  
**LANNION**,  
Parking de Günzburg  
Lundi 7 août  
**TREGASTEL**, Place du Marché  
Mardi 8 août  
**PAIMPOL**, Quai Loti  
Mercredi 9 août  
**BINIC**,  
Parking du Gal-de-Gaulle

Jeudi 8 août  
**LAMBALLE**, Place du  
Champ-de-foire  
Vendredi 11 août  
**PLENEUF-VAL-ANDRÉ**,  
Place des Régates  
Samedi 12 août  
**DINAN**, Place Duguesclin

## BRETAGNE SUD

Jeudi 20 juillet  
**HENNEBONT** (Morbihan),  
devant les remparts  
Vendredi 21 juillet  
**QUIMPERLÉ** (Morbihan),  
parvis de l'église  
Notre-Dame  
Samedi 22 juillet  
**NEVEZ** (Finistère),  
Place de la Mairie  
Lundi 24 juillet  
**DOUARNENEZ** (Finistère),  
Place des Quatre-Frères-  
Kéritel (Tréboul)  
Mardi 25 juillet  
**AUDIERNE** (Finistère),  
parking du Môle  
Mercredi 26 juillet  
et samedi 29 juillet  
**QUIMPER** (Finistère),  
Parvis du Château-Rouge  
Jeudi 27 juillet  
**CHATEAULIN** (Finistère),  
place de la Résistance  
Vendredi 28 juillet  
**SAINT-GUÉNOLE**  
(Finistère),  
Place du marché

## CHARENTE-MARITIME

Lundi 24 juillet  
**CHÂTELAILLON-PLAGE**  
(Charente-Maritime), par-  
king du port de plaisance  
Mardi 25 juillet  
**ROCHFORT** (Charente-  
Maritime), Cour Rog-Bry  
Mercredi 26 juillet  
**VILLENEUVE-LES-SALINER**,  
face à la médiathèque  
Jeudi 27 juillet  
**NIORT** (Deux-Sèvres)  
place de la Brèche  
vendredi 28 juillet  
**AYTRE** (Charente-Maritime),  
place du Marché  
Samedi 29 juillet  
**LE BOIS-PLAGE-EN-RE**  
(Charente-Maritime),  
place du Marché  
Mardi 1<sup>er</sup> août  
**SAINT-PIERRE-D'OLÉRON**,  
place Gambetta  
Jeudi 3 août  
**LA TREMLADE**, place  
Faure-Marchard  
Samedi 5 août  
**ST-GEORGES-DE-DIDONNE**,  
parking stade C.-Besson

